



07.12.2010 – 14:03 Uhr

Conseils du Cipi pour une période de l'Avent sans incendies / Temps de l'Avent: lorsque les bougies jouent les trouble-fête

Berne (ots) -

Les bougies sont régulièrement à l'origine d'incendies dans les habitations privées. Elles provoquent chaque année plus d'un millier de sinistres en Suisse, surtout pendant la période de l'Avent et de Noël. Et pourtant, quelques mesures de précaution simples permettraient de les éviter. Le Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi vous montre comment.

Les bougies créent une ambiance chaleureuse pendant la saison froide. Mais seulement aussi longtemps qu'il n'y a pas d'accident parce qu'on oublie que les bougies de la couronne de l'Avent sont encore allumées ou qu'on ne voit pas qu'une flamme s'approche trop des rideaux. Les bougies provoquent annuellement plus de 1'000 incendies dans des maisons d'habitation. Les dommages dépassent largement 30 millions de francs. "Les incendies dus aux bougies peuvent embraser la pièce en l'espace de quelques secondes. Souvent, ils se propagent à tout l'appartement", explique Kurt Steck, expert en protection incendie du Cipi.

Afin de ne pas en arriver là, la principale règle à observer est de ne jamais laisser des bougies allumées sans surveillance. C'est ainsi seulement qu'il est encore possible d'intervenir afin d'éviter le pire.

5 conseils du Cipi pour l'utilisation des bougies

Ne laissez jamais des bougies allumées sans surveillance.
Éteignez toujours toutes les bougies avant de quitter la pièce.

Gardez les bougies allumées à distance des objets combustibles tels que les rideaux, les décorations, les branches de sapin et les nappes.

Veillez à placer les bougies sur un support sûr.

N'utilisez que des bougeoirs incombustibles, suffisamment grands pour recueillir la cire fondante.

Ne laissez pas les enfants jouer à proximité de bougies allumées.

Si, en dépit de toutes les précautions, un incendie devait se déclarer, suivez l'ordre de priorité: alarmer (sapeurs-pompiers 118), sauver, éteindre.

Contact:

Service de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi

Tél.: +41/41/727'76'77

E-Mail: media@bfb-cipi.ch